



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis?q=idweb:25-133254>

Département(s) de publication : **76**

Annonce n° **25-133254**

Travaux

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Département de la Seine-Maritime

Type de Numéro national d'identification : SIRET

N° National d'identification : 22760540900019

Ville : ROUEN Cedex

Code postal : 76101

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 76

Section 2 - Communication

Lien direct aux documents de la consultation : <https://www.marches-publics.info/mpiaaws/index.cfm?fuseaction=dematent.login&type=Dce&Idm=1722046>

Identifiant interne de la consultation : 202506271602

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : Direction des routes - Seth

Numéro de téléphone du contact : +33 232795598

Section 3 - Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve** : Renvoi au règlement de la consultation
- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve** : Renvoi au règlement de la consultation
- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve** : Renvoi au règlement de la consultation

Technique d'achat : Sans objet

Date et heure limite de réception des plis : 29/01/2026 à 10:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Réduction du nombre de candidats : Non
Possibilité d'attribution sans négociation : Oui
L'acheteur exige la présentations de variantes : Non
Critères d'attribution : énoncé dans le Rc

Section 4 - Identification du marché

Intitulé du marché : RD925-79 SAINTE HELENE BONDEVILLE - SECURISATION DE LA RD925 ENTRE FECAMP ET CANYBARVILLE - AMENAGEMENT D'UN CARREFOUR CHICANE ET REFECTION DE CHAUSSEE-TAC

Code CPV principal - Descripteur principal : 45233120

Type de marché : Travaux

Description succincte du marché : Il s'agit d'un marché ordinaire de travaux. Le marché a pour objet RD925-79 Sainte Hélène Bondeville - sécurisation de la RD625 entre Fécamp et Canybarville - aménagement d'un carrefour chicane et réfection de chaussée dans le cadre de la direction des routes du Département. Le suivi de travaux est assuré par la direction des routes. Le marché prendra effet à compter de sa notification et prendra fin à la réception sans réserve des travaux. Le délai d'exécution des prestations, fixé à 4 mois, court à compter de l'ordre de service de démarrage des travaux. Il est fixé une période de préparation. Par dérogation à l'article 28.1 du CCAG Travaux, cette période de préparation n'est pas comprise dans le délai d'exécution. Sa durée est de 6 semaines à compter de l'ordre de service prescrivant le commencement

Lieu principal d'exécution du marché : 76400 - Sainte-Hélène-Bondeville

Durée du marché (en mois) : 4

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Non

Section 6 - Informations Complémentaires

Visite obligatoire : Non

Autres informations complémentaires : Les modalités de remise des offres sont décrites à l'article 3 du règlement de la consultation (RC). Les offres sont analysées et classées en fonction des critères décrits à l'article 4 du règlement de la consultation (RC). Le maître d'ouvrage se réserve la possibilité de négocier conformément à l'article 4 du règlement de la consultation (RC). Le délai de validité des offres est de 120 jours à compter de la date limite de réception des offres conformément à l'article 2 du règlement de la consultation (RC). Il est prévu une clause sociale avec un nombre de 175 heures de travail minimum, ainsi qu'une clause environnementale. Comme stipulé à l'article 3 du règlement de la consultation (RC), les variantes sont autorisées

Date d'envoi du présent avis à la publication : 03/12/2025